

ANNEXE SANITAIRE

I. EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la gestion de l'eau et de l'assainissement est devenue compétence communautaire, revenant ainsi à Lorient Agglomération.

Le mode d'exploitation des ouvrages est cependant différent selon les communes. Il peut s'agir d'une régie, d'un marché de prestation de service ou d'un contrat de délégation de service public (DSP).

Pour la commune de Port-Louis, la production et la distribution de l'eau potable se font en régie.

PRELEVEMENT ET PRODUCTION D'EAU

Un site de prélèvement d'eau potable existe sur la commune de Riantec et dessert presque exclusivement la commune de Port-Louis: il s'agit de la prise d'eau souterraine de Pont ar Roch.

Elle fait l'objet d'un arrêté préfectoral de prélèvement en date du 7 janvier 2013 pour une capacité de pompage de 50 m³/h, ou 750 m³/j, et 200 000 m³/an maximum.

Les périmètres de protection de ce captage ont été déclarés d'utilité publique par ce même arrêté préfectoral.

Le site de pompage dispose d'une station de chloration. L'eau pompée ne nécessite pas de traitement supplémentaire avant mise en distribution.

Evolution des prélèvements en m³/an

	2012	2013	2014	2015
Riantec : captage de Pont Ar Roch	151 692	168 823	138 353	129 504

Ce captage alimente le réservoir de la Croizetière sur la commune de Riantec et dessert la commune de Port-Louis. Sa capacité de stockage est de 500 m³.

ABONNES

En 2014, Port-Louis compte 2 002 abonnés, pour une population de 2 761 habitants.

RENDEMENT DU RESEAU

Le rendement net du réseau en 2014 était de 89% et l'indice linéaire de perte en réseau était de 2,01 m³/km/j.

QUALITE DE L'EAU

Pour l'année 2014, les données de l'ARS (Agence régionale de santé) sont les suivantes :

Station de traitement: PONT ARROC'H (STATION)

RIANTEC

nom du captage	protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PONT ARROC'H (PUITS F)	Procédure terminée (captage public)	15/09/2006	07/01/2013
PONT ARROC'H (PUITS G)	Procédure terminée (captage public)	15/09/2006	07/01/2013

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

15 analyses conformes aux limites de qualité sur 15 réalisées

dureté :

TH moyen de 23 °F eau calcaire

fluor :

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrites :

13 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 13 réalisées

teneur maximale : 24 mg/L

teneur moyenne : 22 mg/L

pesticides :

1 analyse conforme sur 1

réalisée en sortie de station

2 analyses conformes sur 2 pour l'eau importée

limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a respecté les limites et références de qualité en vigueur pour 100 % des échantillons.

BESOINS FUTURS EN EAU

Un schéma directeur d'eau potable à l'échelle de l'agglomération est en cours de réalisation par le bureau d'études SCE.

Ses perspectives de juin 2016, tiennent compte des prévisions d'urbanisation future pour les communes de Port-Louis, Locmiquélic, Riantec et Gâvres :

Tableau 12 : Estimation besoins futurs – zone 5

Locmiquélic/Riantec/Gâvres/Port-Louis			
Besoins 2013		670 723 m3/an	
Consommation 2013		478 719 m3/an	
		court terme	long terme
Besoins domestiques		79 667 m3/an	124 351 m3/an
Besoins liés à l'activité économique		1 624 m3/an	3 344 m3/an
ILP		1.2 m3/j/km	
Linéaire		118 km	
Pertes en réseau		51 684 m3/an	
Besoins futurs		611 693 m3/an	658 098 m3/an
Variation (%)		-8.8%	-1.9%
Nota : données imprécises quant aux besoins actuels			

Sur cette zone, l'évolution des besoins attendue est plutôt une stagnation, voire une baisse. Celle-ci s'explique potentiellement par un objectif de performance des réseaux ambitieux, qui viendrait compenser les développements urbains attendus sur le territoire.

Une augmentation significative des besoins domestiques est attendue sur le territoire.

Le découpage des territoires ayant été modifié, il est difficile de comparer ces estimations avec l'historique des dernières années.

Les données de SCE montrent que, sur le secteur, l'augmentation de consommation sera compensée par le programme de réduction des pertes sur le réseau.

Toutefois, le forage n'est pas utilisé à pleine capacité. Pour l'année 2015, il a fourni 480 m³/j en période estivale (période de plus forte consommation dans l'année, compte tenu de l'activité touristique) pour une capacité de 548 m³/j en moyenne annuelle ou 750 m³/j en pointe.

Il permet de couvrir les besoins actuels et futurs de la commune.

II. ASSAINISSEMENT

Au 1^{er} janvier 2012, la compétence assainissement collectif et non collectif a été transférée à Lorient Agglomération.

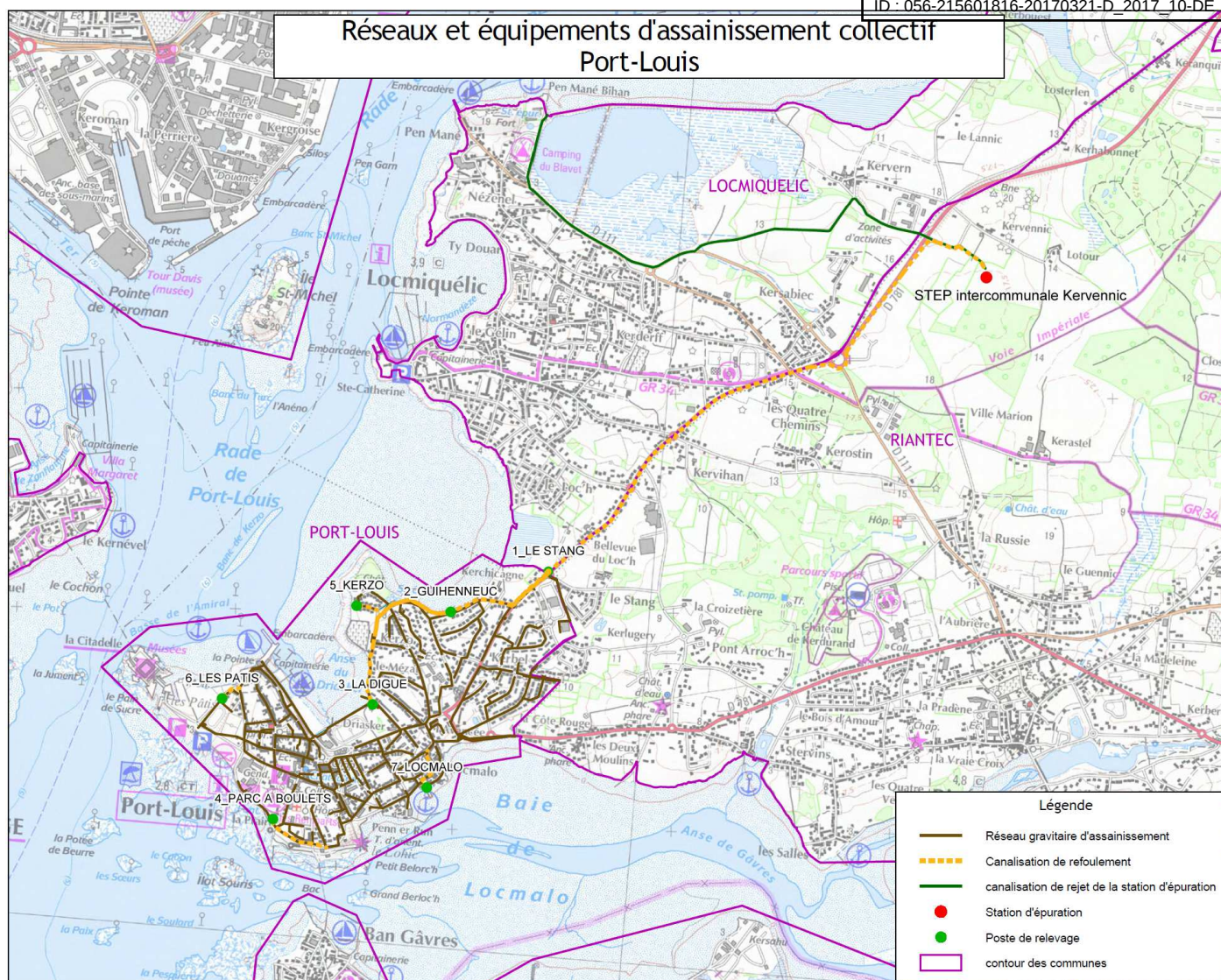
En matière d'exploitation de réseaux, de postes de relevage et de station d'épuration, de création de branchements, de contrôle de branchements et assainissement non collectif, la compétence est assurée en régie.

En 2014, on trouve 1 967 abonnés (2 755 habitants estimés) raccordés au réseau d'assainissement collectif et seulement 3 installations d'assainissement autonome. Ces trois habitations sont situées dans des rues desservies par le réseau d'assainissement collectif, et ne sont pas raccordées probablement du fait de contraintes techniques. Cette situation devra être régularisée.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le réseau d'assainissement couvre tout le territoire communal. Il représente un linéaire de 17,7 Km et le réseau de refoulement 3,1 Km. Il est de type séparatif.

Les effluents arrivent à différents postes de refoulement avant de rejoindre la station d'épuration intercommunale située au lieu-dit de Kervennic à Riantec et traitant les effluents de Port-Louis, Locmiquélic et Riantec. Les eaux traitées sont rejetées dans la rade de Lorient, dite de Pen Mané, à Locmiquélic.



Station d'épuration intercommunale de Riantec

La station d'épuration intercommunale est de type boue activée. Elle a été mise en service en 2011 pour une capacité nominale de 18 000 équivalent-habitants.

RIANTEC – 18 000 EH – Boue activée							
Milieu récepteur : Rade de Lorient -Pen Mané							
PARAMETRES	Capacité nominale maximale		Capacité résiduelle sur les 3 dernières années	Moyenne/j en 2013	Moyenne/ j en 2014	Moyenne/ j en 2015	Normes de rejet (mg/l)
	Organique k/j	Hydraulique m3/j					
Débits (m3/j)		3 540	34%	2 401	2 580	2 064	
DCO (Kg /j)	2 651		48%	1 677	1 017	1 421	90
DBO5 (Kg /j)	1 080		62%	355	364	524	25
MES (Kg /j)	1 490			863	609	780	30
NGL							15
NTK (Kg /j)	250			119	124	150	8
Pt (Kg /j)	59			13	16	20	1

La station d'épuration fonctionne à 66 % de sa capacité en hydraulique et à 38% de sa capacité en charge organique (quantité de pollution).

La station d'épuration a été dimensionnée par SOGREAH en 2007 sur la base des perspectives suivantes de développement des trois communes :

Commune	Postes de refoulement	population supplémentaire raccordable (EH)	Total (EH)
Port-Louis	La Digue	884	1 034
	Guihenneuc	150	
Riantec	La Digue	1 037	4 790
	La Madeleine	2 443	
	Kervihan	368	
	La Russie	245	
	ZA	697	
Locmiquélic	Pen Mané	1 582	1 582
Total (EH)			7 406

Source : schéma directeur d'assainissement préalable à la création d'une STEP intercommunale-SOGREAH -2007

Pour la commune de Port-Louis, le PLU prévoit, sur 10 ans, une création de 140 logements, soit environ 370 équivalent-habitants supplémentaires, ce qui est compatible avec les prévisions envisagées en 2007.

Le réseau d'assainissement dessert l'ensemble du territoire communal, tout comme le zonage d'assainissement collectif couvre l'intégralité de la commune.